

Solaire photovoltaïque – Générateur PV raccordé au réseau – compétence Intégration au bâti

INFORMATION

Public concerné :

Artisans, techniciens d'entreprise d'installations charpente - couverture.

Pré-requis :

Couvreur ou maîtrise du métier de la couverture. Maîtrise des conditions et de la prévention des risques liés aux travaux en hauteur Être informé des risques électriques au niveau habilitation Bo – BoV

Effectifs :

12 participants max

Lieu :

AUTAN SOLAIRE
5 rue du Développement
31320 CASTANET TOLOSAN
Tel : 05 34 66 54 18
formation@autansolaire.fr
www.autan-solaire.fr/formation

Durée du stage :

3 jours (21 heures)
8h30 - 12h30 / 14h00 – 18h

Coût :

1176 € TTC – 980 € HT
Déjeuners compris

Personnes en situation de handicap :

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer AUTAN SOLAIRE de la présence d'une personne en situation de handicap. Le cas échéant, AUTAN SOLAIRE aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Organisme de formation professionnelle continue enregistré sous le numéro 73 31 04908 31 auprès du préfet Midi Pyrénées.

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation d'un système solaire photovoltaïque raccordée au réseau :

- Estimer la faisabilité du projet en fonction de l'implantation du lieu,
- Choisir un système adapté et répondant aux besoins du client,
- Réaliser l'installation dans les règles de l'art.

Formateur et responsable pédagogique

Antoine FARCOT – Ingénieur, Titulaire d'un D.E.A. d'Energétique – Directeur d'AUTAN SOLAIRE (35 ans d'expérience dans le domaine de l'énergie solaire, formateur agréé par Qualit'EnR, enseignant en licence professionnelle. Expert près la Cour d'Appel de TOULOUSE, spécialité Energie Solaire.

Méthodes pédagogiques

Exposés théoriques, retours d'expériences, travaux pratiques.

Validation des connaissances

Une note supérieure ou égale à 24/30 au QCM, ainsi qu'un avis favorable à l'évaluation pratique valide les acquis et permet la délivrance d'une attestation de réussite.

PROGRAMME

1/ Conseil du client sur les plans techniques et financiers

Différents systèmes et leur fonctionnement
Intégration : choix français
Incidence des capteur solaires en toiture
Aspects administratifs, démarches et incitations

2/ Conception et dimensionnement d'une installation

Types et solutions d'implantation
Etude de cas en travaux dirigés
TP : Savoir évaluer le productible
TP : Savoir réaliser un relevé de masques
Mise en situation
Rappel des points clés de la journée

3/ Organisation des points clés de la mise en œuvre

Technologie PV : modules et systèmes
Travaux dirigés
Etude de documentations techniques

Travail en atelier sur les points spécifiques
Présentation et mise en œuvre des EPI
Accès et cheminement en toiture
Mise en œuvre en toiture d'un système intégré et surimposé
Analyse du risque électrique
TP zinguerie : réalisation de solutions de reprise d'étanchéité

4/ Synthèse et ouverture sur la maintenance préventive en toiture

5/ Planification de la maintenance

Echanges sur la maintenance préventive

6/ Test de validation des acquis et bilan formation

PROCHAINES SESSIONS DE FORMATION : www.autan-solaire.fr/formation